Histoire du droit au retour, un droit non négociable

le 9/4/2012 15:36:41 (*549 lectures*)

L'instauration d'une législation internationale définissant le principe juridique du « droit au retour » a pour origine le contexte de la deuxième guerre mondiale. Les génocides et les déplacements massifs de populations civiles ont conduit les Etats membres de la nouvelle ONU à donner une base juridique au retour des déplacés dans leur foyers.

Le « droit au retour des réfugiés », sur le plan du droit international, s'appuie sur l'article 15 de la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 10 décembre 1948. C'est un droit universel et inaliénable qui sera revendiqué d è s le 11 décembre 1948 à travers la résolution 194 relative « au droit au retour » dans leurs foyers des réfugiés palestiniens chassés de leur terre par le colonialisme israélien. Il sera confirmé ultérieurement par les résolutions 394 et 513. Aujourd'hui, les réfugiés palestiniens représentent la population de réfugiés la plus importante au monde. Leur nombre s'élève à plus 7,2 millions soit 75 % de la population palestinienne estimée à 9,7 millions dans le monde.

« *Il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payé e s à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables* » (paragraphe 11 de la résolution 194 adoptée le 11 décembre

1948 par l’Assemblée Générale des Nations Unis)

La cause de la libération de la Palestine et les luttes anticoloniales sont étroitement associées à ce « droit au retour » défini par la législation internationale. Même si pour les Palestiniens, ce droit dépasse largement la stricte dimension juridique.

La mise en oeuvre du « droit au retour » reste cependant à géométrie variable. Lorsque les intérêts de l’impérialisme étasunien le réclament, celui-ci intervient pour son respect. Par exemple, afin de contrer l’influence de la Russie en Asie centrale, il soutient une résolution qui revendique le « droit au retour » des réfugiés ayant fui les hostilités dans les régions géorgiennes séparatistes d’Abkhazie et d’Ossétie en 1990 et 2008. Mais le « droit au retour » est enterré dès lors que l’hégémonie des occidentaux et des israéliens est en danger comme en Palestine et au Moyen-Orient. Rappelons enfin que l’admission de l’entité sioniste aux Nations Unies en 1949 était soi-disant conditionnée par sa reconnaissance sans réserve des résolutions relatives à la Palestine, y compris la 194.

Le « droit au retour » signifie clairement l’illégitimité de l’entité sioniste, un colonialisme de type ethnique et raciste ayant pour objectif depuis son origine à la fin du 19ème siècle l’expulsion totale des palestiniens arabes de leur terre et leur remplacement par une population juive étrangère dans un Etat réservé exclusivement au x juifs.

Pour les Palestiniens, « le droit au retour » est collectif et il n’est pas négociable. Il est revendiqué par l’ensemble des forces politiques et sociales palestiniennes. Il est constitutif de la libération de la Palestine arabe.

Comité Action Palestine

Les réfugiés : cœur de la Résistance

le 9/4/2012 16:00:00 (*591 lectures*)

Pour les réfugiés, et quelle que soit leur appartenance politique, seule la libération de la Palestine signifie le retour. Dès les premières années de l'exil, ils optent pour la résistance sous toutes ses formes, notamment la lutte armée.

Après la *Nakba* de 1948, les fondateurs des premières organisations de résistance sont pour la plupart des réfugiés et ils recrutent les fedayins dans les camps. Les premiers actions ont lieu à Gaza au milieu des années 50. En 1964, les différentes forces de la résistance se regroupent pour former l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). La lutte prend désormais sa source dans les camps de réfugiés de Jordanie, du Liban et de Syrie. Début 65, la branche armée du Fatah mène sa première opération à partir de la Jordanie.

En 1967, la défaite des armées arabes redouble la volonté des Palestiniens pour la lutte. Aidés par l'artillerie jordanienne, les résistants palestiniens du*Fath* repoussent en 1968 à Karameh l'assaut de l'armée israélienne. La résistance palestinienne prouve que sa voie est la bonne, et s'intensifie. De nombreuses actions spectaculaires (détournements d'avions, prise d'otages) sont menées, notamment par le FPLP, pour rappeler au monde l'existence des Palestiniens.

Après le massacre de 3500 fedayins par les forces armées

jordaniennes en septembre 1970 (septembre noir), la résistance palestinienne se réorganise à partir des camps du Liban où elle tente de se maintenir dans le contexte de la guerre civile. Elle mène de très nombreuses actions commando en Palestine et fait vivre un enfer aux sionistes.

En septembre 1982, suite à l'invasion sioniste du Liban, l'appareil dirigeant de l'OLP est forcé de s'exiler à Tunis. Les fedayins continuent cependant à œuvrer à partir des camps du Sud-Liban. Ils poursuivent la lutte contre l'occupant sioniste aux côtés de la résistance libanaise. La libération du Sud-Liban en mai 2000 est une immense victoire.

Progressivement, la résistance est redynamisée en Palestine avec le déclenchement des *intifadas* de 1987 et de 2000. Les réfugiés en sont les fers de lance. La bataille du camp de Jénine en 2002, la libération de Gaza -où la population est composée de 80% de réfugiés- par les combattants du Hamas et du Djihad Islamique en 2005, et la victoire de la résistance à Gaza en décembre 2008-janvier 2009 montrent que la lutte de libération s'est durablement implantée sur la terre palestinienne. Enfin en mai et juin 2011, des milliers de réfugiés se sont massés aux frontières de l'entité sioniste pour signifier une fois de plus leur détermination à continuer à se battre et à se sacrifier pour le retour au pays.

Comité Action Palestine

Le droit au retour : quand

l’humanitaire cache le politique

le 9/4/2012 16:00:00 (668 lectures)

Les réfugiés palestiniens ne sont pas les victimes d'une catastrophe naturelle. Ils ne sont pas simplement non plus des victimes de guerre. Expulsés hors de chez eux par l'envahisseur sioniste qui leur a volé leurs terres et détruit leurs foyers, ils sont réfugiés parce qu'ils sont niés dans leur droit légitime à vivre en Palestine. Leur situation durera aussi longtemps qu'existera la colonie juive nommée Israël. Leur statut découle directement d'un programme colonial dont le but est la destruction de leur identité nationale palestinienne. Par conséquent, le droit au retour pour tout réfugié palestinien, c'est le droit de recouvrer cette identité en même temps que ses propriétés.

Aussi le droit au retour pour les réfugiés palestiniens a-t-il un contenu fondamentalement politique sans lequel il s'annulerait de lui-même. Or c'est ce contenu que l'ONU a cherché à faire disparaître, en le remplaçant par un contenu humanitaire en réalité favorable aux intérêts politiques du programme occidental-sioniste. Car l'UNRWA, produit de la résolution 302 de l'AGNU (décembre 49), présenté comme un plan « apolitique » d'assistance aux réfugiés palestiniens victimes de la Naqba, et à leurs descendants, ne pouvait en réalité dissimuler les mobiles politiques de sa création. La mission assignée officiellement à l'UNRWA, financé par des bailleurs de fonds majoritairement pro-sionistes (USA, Etats européens, Arabie saoudite…), était en effet d'assurer le minimum vital aux réfugiés palestiniens jusqu'à ce qu'ils soient complètement absorbés dans les économies des « pays d'accueil ». De cette façon la revendication du droit au retour n'aurait plus lieu d'être, et l'entité sioniste serait définitivement à l'abri de la menace de sa propre disparition. Autrement dit, l'objectif initial de l'UNRWA n'était en réalité que la continuation logique du plan de nettoyage ethnique de la Palestine. Les premiers dirigeants sionistes ne déclaraient-ils pas qu'il existait suffisamment de pays arabes pour accueillir les « Arabes » de Palestine ?…

L'enfer politique est pavé de bonnes intentions humanitaires. Sous couvert de charité, la direction de l'UNRWA s'est donc révélée un outil politique de collaboration active avec l'occupant. Mais c'était sans compter avec l'action des réfugiés palestiniens eux-mêmes. Dès les années 50, ceux-ci s'opposèrent massivement à tout projet visant à faire sombrer le droit au retour dans l'oubli. De l'intérieur, la structure même de l'UNRWA, employant un grand nombre de ces réfugiés, l'obligea à changer d'orientation et à subordonner son action au principe du retour. De l'extérieur, des campagnes de protestation répétées dans les camps de réfugiés, sous forme de manifestations et d'attaques contre les locaux de l'UNRWA, finirent progressivement par avoir raison de toute idée de dissolution collective dans les pays d'accueil.

Le droit au retour signifiant réellement la libération de toute la Palestine et le retour de tous les réfugiés chez eux, sa mise en œuvre concrète a pour condition la fin du système colonial sioniste. C'est-à-dire le départ ou l'expulsion de l'envahisseur hors de Palestine.

Comité Action Palestine

Résister au sionisme

Comité Action Palestine

A l’occasion de la Journée de la terre en Palestine,

« Résister au sionisme »

Conférences-débats

avec

Jean Bricmont,

« Résister au sionisme : défendre la liberté d’expression »

le 23 mars 20h30, Athénée Municipal, Bordeaux

(Tram A et B, arrêt Hôtel de Ville)

Omar Mazri,

« Révolutions et
contre-révolution dans le monde arabe »

le 29 mars 20h30, salle Condorcet, Lormont

(Tram A, direction Bassens-Carbon blanc, arrêt Gravières)

La Journée de la Terre est hautement symbolique : elle exprime à la fois la résistance au sionisme et le refus de l'usurpation de la terre qui est l'essence-même de la colonisation juive de la Palestine.

Le sionisme est un mouvement colonial et raciste qui est à l'origine de la création de l'Etat d'Israël. Celui-ci bénéficie du soutien inconditionnel des puissances impérialistes occidentales qui considèrent cette entité comme leur agent au Proche et Moyen Orient. Depuis plus d'un siècle, les Palestiniens connaissent le prix de leur résistance au sionisme.

Le 30 mars 1976, six Palestiniens de 1948 (c'est-à-dire ceux qui ont pu rester en 1948 après la création par la force de l'Etat d'Israël) étaient abattus par l'armée d'occupation d'Israël, 96 étaient blessés et 300 autres arrêtés. Leur crime ? Avoir manifesté contre l'État sioniste qui avait confisqué et déclaré " zone militaire " 1700 hectares appartenant à des villages palestiniens. Depuis lors, tous les 30 mars, la « Journée de la Terre » commémore cet événement en Palestine et partout dans le monde où se trouvent les défenseurs des droits du peuple palestinien.

Pour protéger Israël et ses intérêts, l'impérialisme n'hésite pas à mettre à feu et à sang toute cette région et à intervenir militairement pour empêcher le développement de puissances régionales antisionistes. L'Afghanistan et l'Irak furent les premières victimes de cette politique. Aujourd'hui, les alliances sont claires. L'Arabie Saoudite et le Qatar se positionnent clairement dans le camp impérialiste en organisant la contre-révolution. Dans le contexte des mouvements populaires dans le Monde arabe, les réactions de l'Occident sont dictées par les intérêts sionistes. Tunisie, Egypte, Libye, Syrie, un seul objectif pour l'Occident : empêcher la généralisation d'un mouvement de masse d'émancipation et de résistance au sionisme.

Dans les pays occidentaux, et notamment en France qui collabore activement avec Israël toute critique et remise en question de l'entité sioniste sont systématiquement soumises à censure et à accusation d'antisémitisme. Quand il s'agit d'Israël, la liberté d'expression est bafouée, alors qu'elle est défendue en principe par toute l'intelligentsia et la classe politique dans d'autres circonstances. Le CRIF ne relâche pas ses efforts pour faire interdire des conférences et intenter des procès contre tous ceux qui osent résister au sionisme. Pourtant l'antisionisme n'est pas un crime. Il est une exigence de justice. La population française ne doit pas se laisser intimider par le fascisme rampant qui gagne du terrain. Il est plus que jamais nécessaire de se mobiliser pour dénoncer à la fois l'Etat sioniste et la classe politique française qui collabore avec lui.

Les conférenciers traiteront de ces questions. Jean Bricmont est professeur de physique à l'Université de Louvain (Belgique) et ardent défenseur de la liberté d'expression, notamment en lien avec le sionisme. Omar Mazri est ingénieur spécialisé en hautes technologies et économiste, il a écrit de nombreux ouvrages sur l'islam, le monde arabe et les révolutions. Nous vous invitons à venir échanger avec eux.

Le combat exemplaire de Sheikh Khodr Adnan

le 14/2/2012 0:00:00 (576 lectures)

Rien ne symbolise mieux que la prison coloniale la lutte à mort qui se joue entre colon et colonisé. Si la prison est

l’éventualité certaine du résistant, la résistance est aussi l’horizon du prisonnier.
Immédiatement après son arrestation à Arrabe, dans la province de Jénine, le 10 décembre dernier, sheikh Khodr Adnan, dirigeant politique du mouvement du Jihad Islamique en Palestine, entame la grève de la faim, pour protester contre les conditions de son arrestation, puis de son interrogatoire par les services sécuritaires de l’Etat sioniste.Voilà plus de cinquante jours qu’il mène une grève de la faim, et que les services sécuritaires le transfèrent de la prison à l’hôpital puis d’un hôpital à un autre, le menaçant de l’alimenter de force. Mais sa détermination reste inébranlable. La solidarité populaire s’étend et les prisonniers, notamment ceux du mouvement du Jihad islamique, ont également commencé une grève de la faim illimitée.
« Aucune force dans le monde ne peut briser la volonté d’un humain ou d’un peuple, lorsqu’il décide d’aller jusqu’au bout, c’est la victoire ou le martyre, qui est également une victoire encore plus immense ». Telle est la signification profonde du combat mené par sheikh Khodr Adnan, par tous les prisonniers dans les geôles sionistes et par l’ensemble du peuple palestinien.

Immédiatement après son arrestation à Arrabe, dans la province de Jénine, le 10 décembre dernier, sheikh Khodr Adnan, dirigeant politique du mouvement du Jihad Islamique en Palestine, entame la grève de la faim, pour protester contre les conditions de son arrestation, puis de son interrogatoire par les services sécuritaires de l’Etat sioniste. Dans les murs de la pièce servant de lieu d’interrogatoire, les instructeurs insultent et humilient le dirigeant palestinien, pour l’écraser et le détruire, moralement et psychologiquement. Le dirigeant proclame alors son refus de répondre aux questions et entame une grève de la faim illimitée.

L’humiliation est une pratique ordinaire de l’occupant. C’est ainsi que le colonisateur conçoit sa relation avec le colonisé. Elle vise à détruire la volonté du peuple résistant,

à rabaisser ses représentants et dirigeants au rang de « sous-humains », non seulement par racisme et haine, mais aussi pour se venger du peuple qui refuse la domination et la loi de l'occupant. C'est par la grève de la faim que sheikh Khodr Adnan a refusé de se plier à cette loi, en avec pour mot d'ordre « ma dignité passe avant ma faim et ma soif ».

Très rapidement, cependant, le dirigeant palestinien proclame son refus de l'arrestation et de la détention administrative qui rafle, depuis l'occupation de la Palestine, tous les symboles résistants de la société palestinienne : journalistes, écrivains, responsables et militants politiques et députés de l'Autorité palestinienne.

Plus de trois cent personnalités palestiniennes de la Cisjordanie sont des détenus administratifs, emprisonnés et « jugés » par un tribunal militaire à partir de dossiers secrets, fabriqués par les services sécuritaires. Il s'agit de la mesure la plus arbitraire prise par l'occupant, pour briser le peuple palestinien et sa volonté de résister à l'occupation. Cette pratique, qui s'appuie sur les lois d'urgence de l'occupant britannique, est appliquée dans les territoires occupés en 1967. Dans les territoires occupés en 1948, l'occupant impose la « détention à domicile » des militants qu'il juge « dangereux » pour la sécurité de son Etat.

Voilà plus de cinquante jours qu'il mène une grève de la faim, et que les services sécuritaires le transfèrent de la prison à l'hôpital puis d'un hôpital à un autre, le menaçant de l'alimenter de force. Ils agitent la carotte et le bâton, pour le faire fléchir, mais sheikh Khodr Adnan tient bon. Il a refusé d'être suivi par le service de médecine de l'occupant et a réclamé un médecin palestinien, il a refusé de prendre le sel, denrée pourtant autorisée pendant les grèves de la faim, disent les spécialistes, mais devenue objet de chantage entre les mains des responsables sionistes des prisons. N'ont-ils pas retiré le sel lors de la dernière grève de la faim des

prisonniers, au mois d'octobre dernier, pour les obliger à cesser leur mouvement ? Cette fois-ci, sheikh Khodr Adnan leur a ôté ce moyen de chantage. Il a refusé tout simplement de s'en servir.

Cette volonté inébranlable de poursuivre la grève jusqu'au bout, au risque de sa vie, n'a pas été comprise, ni par les sionistes, ni par de nombreux commentateurs et activistes de droits de l'homme. N'ont-ils pas dépêché un éminent sheikh de Yafa, pour le convaincre de cesser sa protestation ? Mais après avoir rencontré le dirigeant palestinien, le sheikh a déclaré qu'au lieu de parvenir à convaincre le prisonnier Khodr Adnan de cesser la grève de la faim en vue de préserver sa vie, c'est le prisonnier qui l'a convaincu de la justesse de son mouvement de protestation, de la portée de celle-ci, et que malgré son état affaibli, sheikh Khodr Adnan avait un moral très élevé.

Il a fallu plus d'un mois et demi de grève de la faim pour que la solidarité populaire s'étende et que les prisonniers, notamment ceux du mouvement du Jihad islamique, commencent une grève de la faim illimitée. Les nouvelles qui parviennent des prisons disent que le mouvement s'étend, sous forme de grève illimitée ou bien de journées de grève, dans un mouvement général de refus de la détention administrative. Les prisonniers du mouvement du Jihad islamique ont été mis en isolement. C'est la pratique ordinaire de l'occupant, qui entend punir ceux qui transgressent ses lois et ses normes. Il l'avait déjà fait lors de la grève de la faim illimitée lancée au mois d'octobre contre l'isolement, mesure qui touche les dirigeants politiques et militaires de la résistance palestinienne. Comme la détention administrative, l'isolement est le moyen conçu par l'occupant pour briser la volonté des résistants et les humilier.

Malgré la dénonciation par les organisations internationales de l'ONU et des droits de l'homme de la détention administrative et de l'isolement, l'Etat sioniste n'est pas

inquiété, ni par l'ONU ni par les autres. Ce ne sont pas des rapports détaillés écrits dans un langage juridique et pointu par des spécialistes de la question qui risquent de changer les choses, comme l'expérience nous le montre, depuis l'occupation de la Palestine. C'est pourquoi les familles des prisonniers, dans la bande de Gaza, ont décidé de recevoir le dirigeant de l'ONU, Ban Ki Moon, avec des savates et des slogans hostiles à sa présence, qu'ils ont jugé insultante. Insultante parce qu'il a refusé de recevoir les familles des prisonniers, dont le nombre s'élève à plus de 5000, que ce soit à Gaza ou à Ramallah, parce qu'il a refusé la réception d'une lettre qui lui est adressée par ces familles et les organisations de défense des prisonniers, directement, préférant se barricader dans une pseudo-légalité, et qu'elle lui soit remise par des tiers. Parce qu'il a refusé de tenir compte de ces milliers de prisonniers qui croupissent dans les geôles de l'occupation, et qu'il n'avait cessé, tout au long de la capture du soldat sioniste, de rencontrer sa famille et de lui adresser ses sympathies. C'est l'ONU et la politique de l'ONU, de son dirigeant et de ses organisations que les familles de prisonniers ont rejeté d'un bloc, d'autant plus qu'elles avaient en mémoire la collusion d'une autre organisation internationale, le CICR, avec l'occupant. Cette dernière a autorisé l'occupant, à deux reprises, d'entrer dans ses locaux pour kidnapper les députés d'al-Qods, qui s'y étaient réfugiés pour protester contre la décision de leur déportation hors de leur ville.

La protestation des familles de prisonniers a visé tout ce qui s'est érigé en communauté internationale, pour maintenir l'occupation de leur pays et le blocus de Gaza, pour faciliter la judaïsation de la ville d'al-Qods et pour se taire sur les conditions inhumaines imposées aux prisonniers palestiniens. Les familles des prisonniers ont tenu à faire passer ce message à la « communauté internationale », largement partagé par les Palestiniens, sous occupation ou dans l'exil, et notamment par le dirigeant palestinien Khodr Adnan : par notre

volonté indestructible, nous changerons la situation. Par notre résistance, nous parviendrons à libérer notre pays.

La signification profonde du combat mené par sheikh Khodr Adnan est là : aucune force dans le monde ne peut briser la volonté d'un humain ou d'un peuple, lorsqu'il décide d'aller jusqu'au bout, c'est la victoire ou le martyre, qui est également une victoire encore plus immense.

Fadwa Nassar
6 février 2012

Dénonçons le sionisme de l'Etat français : exigeons la libération de Georges Ibrahim Abdallah

le 14/2/2012 23:20:00 (763 lectures)

Combattant des fractions armées révolutionnaires libanaises, Georges Ibrahim Abdallah s'engage dès la fin des années soixante dans la résistance palestinienne et libanaise contre l'occupation et la colonisation sioniste.

Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, il est condamné à la réclusion à perpétuité pour « complicité » dans l'exécution d'un responsable des services secrets israéliens et d'un attaché militaire états-unien. Il est détenu à la prison de Lannemezan (Ariège). Le 24 octobre 2011, il est entré dans sa 28 année de détention alors que sa peine de sureté est accomplie depuis 1999.

A son sujet, Yves Bonnet, ancien chef de DST Française, a dénoncé récemment dans l'attitude du gouvernement français une « vengeance d'État » et a rajouté : « je considère qu'il avait le droit de revendiquer les actes commis par les FARL comme des actes de résistance (…) IL faut se souvenir du contexte, aussi des massacres de Sabra et Shatila dont les coupables n'ont jamais été punis ».

Comme l'entité coloniale sioniste ou les dictatures les plus brutales, l'Etat français enferme des prisonniers politiques dans les oubliettes de l'histoire. Dans cette affaire, l'Etat français montre une fois de plus son adhésion pleine et entière à ce mouvement colonial et raciste qu'est le sionisme : en témoignent les relations économiques, culturelles et scientifiques toujours plus étroites entre l'Etat français et l'Etat sioniste ; en témoignent aussi la place faite par l'Etat français à un soldat d'une armée d'occupation après que ce dernier ait été échangé contre 1000 résistants palestiniens détenus dans les geôles sionistes depuis des décennies. Accompagné par ce soldat qu'il avait précédemment reçu à l'Elysée, Sarkozy est allé prêter le 8 février son allégeance au CRIF, lors du diner que ce mouvement de soutien officiel de l'entité sioniste organise annuellement pour les politiques français. Pour Sarkozy l'entité sioniste tient « du miracle ». La présence du Chef de l'Etat français au diner du CRIF est une preuve supplémentaire qu'au regard de l'Etat français, effectivement toutes les communautés vivant en France ne se valent pas. Les propos récents de Claude Guéant sur la valeur inégale des civilisations ou l'interventionnisme militaire français en Afghanistan, en Lybie, en Cote d'Ivoire et peut-être bientôt en Syrie sont symptomatiques de la nature de l'Etat français : un Etat colonial et raciste qui se prévaut de la défense des droits de l'homme…

Comme les généraux de la patience, ces prisonniers palestiniens enfermés pendant plus de 30 ans dans les geôles sionistes et récemment libérés contre ce soldat d'occupation, Georges Ibrahim Abdallah, enfermé quant à lui depuis 28 ans dans les geôles française, témoigne de la patience des résistants face à leurs bourreaux. Exiger sa libération c'est dénoncer le sionisme partout où il est en action, et soutenir le combat de la résistance jusqu'à la victoire de la liberté en Palestine, en France et partout dans le Monde.

Comité Action Palestine

photo Comité Action Palestine

Bordeaux, ville alliée du sionisme

le 2/2/2012 18:36:27 (751 lectures)

Déjà connue pour son passé de port négrier, Bordeaux reste fidèle à sa réputation à l'heure où l'Etat-colonie d'Israël poursuit sans relâche la colonisation en Palestine, notamment à Al-Quds (Jérusalem) et maintient la bande de Gaza sous blocus depuis près de 5 ans, créant ainsi le plus grand camp de concentration au monde. Bordeaux maintient son soutien à l'Etat sioniste, même lorsque la Commission des affaires étrangères du parlement français reconnait dans un rapport sur la « géopolitique de l'eau » qu'Israël mène une politique d'apartheid envers les Palestiniens.

Rappelons que depuis plus de 20 ans, Bordeaux est jumelée avec la ville israélienne d'Ashdod, construite sur les ruines du village palestinien d'Isdud, rasé en 1948 par les forces sionistes d'occupation de la Palestine. De fait, l'Etat d'Israël dans son ensemble s'est créé sur la base d'une épuration ethnique qui se poursuit aujourd'hui par le vol de la terre palestinienne et le viol quotidien des droits les plus élémentaires du peuple palestinien.

Rappelons également qu'en 2004, lors des massacres de Rafah, la foire internationale de Bordeaux avait reçu en grande pompe l'ambassadeur d'Israël. Pas un mot de protestation officielle.

Rappelons encore que le Crif a organisé en 2008 sur Bordeaux un colloque sur les traumatismes de la guerre chez les enfants, ne semblant pas préoccupé par les effets de l'occupation sur les enfants de Palestine. Apparemment, les seuls enfants dignes d'être évoqués étaient ceux de la Shoah. Tous les autres, et surtout les enfants palestiniens, ne connaissent pas la souffrance. C'est le Crif qui, pour mémoire, a vainement tenté, en juillet 2006, d'empêcher la venue à Bordeaux de la troupe de théâtre Al-Rowwad, composée d'enfants palestiniens. Il y a des souffrances qu'il faut mettre en avant, et d'autres qu'il faut nier.

Rappelons encore qu'en 2006, le jumelage entre Bordeaux et Ashdod a été redynamisé au travers de la signature par Mr Alain Juppé et le Maire de Ashdod d'un plan d'actions de coopération pour les années 2007-2010. Ce plan d'actions s'est concrétisé notamment par la signature en octobre 2008 d'une convention entre les villes de Bordeaux, d'Ashdod et l'Association des Centres d'animation de quartiers de Bordeaux, puis la venue à Bordeaux en juillet 2009, de 15 jeunes d'Ashdod afin qu'ils y rencontrent des jeunes bordelais.

Rappelons finalement que Mr Alain Juppé, ministre des Affaires Etrangères, milite activement pour obtenir de l'ONU une intervention étrangère en Syrie afin de renverser le régime de Bachar El Assad. Il a aussi déclaré haut et fort que les bombardements de l'OTAN en Libye conduisant à l'assassinat du dirigeant Mouammar Khadafi et au massacre d'un nombre inconnu de civils étaient « un investissement pour l'avenir ». Par contre, il est plutôt silencieux, prudent et réservé quand l'Etat sioniste vole, colonise, kidnappe et assassine en Palestine.

Manifestement, les sionistes sont toujours les bienvenus à Bordeaux. En atteste l'activité intense dans cette ville de l'AUJF, association de collecte de dons au profit de l'installation des juifs français en Palestine, donc de la poursuite active de la colonisation. En autres, elle y organise régulièrement des diners en présence de personnalités sionistes de haut rang. Ainsi jeudi 2 février 2012, un diner est organisé en présence de l'ambassadeur d'Israël en France, Mr Yossi Gal. Un autre diner est prévu le 16 mars prochain.

Nous, Comité action Palestine, dénonçons avec force cette collaboration permanente : accueillir des personnalités d'un tel Etat, c'est se faire complice de ses crimes. Ses dirigeants doivent être arrêtés et condamnés pour crimes contre l'humanité.

Comité Action Palestine

Photo : Juppé à Ashdod

Julia Boutros Win Al Malayin – Chant pour la victoire de la Palestine

Notre révolution ne faiblira pas. ET a notre Terre nous reviendrons. La révolution est notre devise. Plus fort que les montagnes. Nous gagnerons… tel est le message combatif véhiculé dans cette chanson interprétée par la chanteuse libanaise Julia Boutros.

Comité Action Palestine

Bordeaux, une nouvelle affaire de racisme d’Etat

Face à l’islamophobie orchestrée par la classe politique

LE COMITE ACTION PALESTINE
vous invite à venir
dénoncer le racisme d’Etat

le lundi 5 décembre à 13h30
devant
le tribunal d’instance de Bordeaux.

Le 5 décembre 2011 une musulmane devra comparaître devant un juge de proximité bordelais pour avoir porté le niqab dans la rue lorsqu’elle faisait son marché. Alors que la classe politique est gangrenée par la corruption, cette jeune musulmane devra certainement s’acquitter d’une amende de 150 euros ou faire un stage de … citoyenneté de 15 jours !
Nous sommes toujours face à la même réalité : les faibles sont tenus de respecter les valeurs républicaines qui sont allègrement piétinées par ceux-là mêmes qui en sont officiellement les garants ou les défenseurs ! Depuis près de 20 ans, l’islamophobie est devenue un racisme d’Etat qui s’est concrétisé par la loi anti-foulard et la loi anti-niqab. Aujourd’hui, ce racisme d’Etat a franchi une nouvelle étape avec l’interdiction faite aux mamans voilées de pénétrer l’enceinte scolaire ou d’accompagner les élèves lors de sorties de classe. Par ce temps de crise économique, politique et sociale, il devient de plus en plus évident que les musulmans tiennent le rôle du bouc émissaire idéal. Aujourd’hui la classe politique française, toutes tendances confondues, incapable d’apporter les réponses appropriées à une situation de décomposition de l’ordre social, trouve plus facile de détourner les français des préoccupations politiques centrales en agitant la peur de l’Islam. Sur cette question du racisme d’Etat, la France constitue une exception européenne : la France est le seul pays en Europe à avoir légiférer sur l’interdiction du port du niqab dans la rue. De ce fait, la France est fidèle à sa tradition coloniale et islamophobe. Comme à l’époque de l’Algérie française, les autorités font de l’Islam une croyance obscurantiste pour mieux faire oublier leurs politiques impopulaires et barbares…
Face à cette islamophobie orchestrée par la classe politique, le Comité Action Palestine apporte son soutien à toutes les victimes de cette répression raciste, et notamment à cette jeune musulmane bordelaise. Nous invitons tous les anti-racistes sincères à venir la soutenir lors de sa comparution et à dénoncer le racisme d’Etat le lundi 5 décembre à 13h30 devant le tribunal d’instance de Bordeaux.

COMITE ACTION PALESTINE

Les Palestiniens de 48 au cœur du combat pour la libération nationale

En nous jetant dans vos centres de détention froids, votre tentative destinée à nous isoler et à nous terroriser ne réussira pas. Au contraire, cela permettra d'approfondir les racines de nos convictions et notre volonté de mener notre combat jusqu'à la victoire. Vous avez votre fausse démocratie et nous, nous avons notre lutte honorable et notre détermination. (Samieh JABARIN, prison de Jemaleh).

Depuis la création de l'Etat d'Israël, les sionistes considèrent les Palestiniens qui vivent dans leur patrie occupée en 1948 comme une menace stratégique que Nétanyou considère aujourd'hui «plus dangereuse que le Hamas, le Hezbollah et même l'Iran ». Aussi il n'y a pas de limites à l'acharnement de l'Etat colonial et raciste de les réprimer en instaurant un régime militaire jusqu'en 1966, puis en érigeant des lois discriminatoires parmi les pires qui existent, afin de les chasser par tous les moyens possibles.

En dépit de cela, leur conscience politique et leur sentiment d'appartenance nationale palestinienne s'est affirmée. Si leur résistance a commencé depuis fort longtemps (la journée de la terre le 30 mars 1976 en témoigne), ils affirment aujourd'hui haut et fort leur appartenance à la nation palestinienne et dénoncent les lois racistes qui les visent. A la conférence de Durban en 2001, ils dénoncent l'apartheid colonial de l'Etat sioniste, remettant en cause par là-même son fondement. Depuis 2000, l'Etat sioniste a repris sa guerre ouverte à leur égard. La répression a augmenté dramatiquement au cours des derniers mois et beaucoup de manifestants arrêtés après les massacres perpétrés par l'armée sioniste à Gaza en 2009, sont toujours en prison. Tous les responsables des organisations politiques

palestiniennes en territoires de 48 (partis et associations) sont particulièrement visés. Les prisonniers de Jerusalem subissent le même sort que les Palestiniens de 48. Avec la politique d'annexion totale d'Al Qods, ils sont également qualifiés de prisonniers de sécurité.

En 2009, les Palestiniens de 48 emprisonnés étaient 207. Parmi ces prisonniers, 21 sont condamnés à une ou plusieurs perpétuités, 5 sont condamnés à plus de 30 ans de prison. 4 d'entre eux sont en prison de plus de 25 ans, et 12 d'entre eux ont passé entre 20 et 25 ans de leur vie en prison. Il y a 200 prisonniers jérusalémites dans les prisons sionistes, dont 13 condamnés à perpétuité.

En prison l'apartheid se poursuit, même si les autorités sionistes disent les considérer comme des citoyens israéliens, En tant qu'ennemis de l'intérieur, ils sont condamnés lourdement et connaissent les mêmes conditions de détention que leurs frères Palestiniens et Arabes. De plus l'Etat raciste refuse d'inclure leurs noms dans toute opération d'échange de prisonniers ou tout autre type de négociation ou de transaction.

Depuis 1948, le pouvoir colonial sioniste ne cesse d'emprisonner les Palestiniens qui luttent pour leur liberté, contre l'expropriation de leur terre, contre la destruction de leurs maisons et de villages entiers comme au Naqab et qui protestent contre la judaïsation de leurs villes. Malgré cette répression et les menaces permanentes d'expulsions massives, il peut de moins en moins contenir une population sure de ses droits et unie autour la Résistance pour les faire aboutir.

Comité Action Palestine